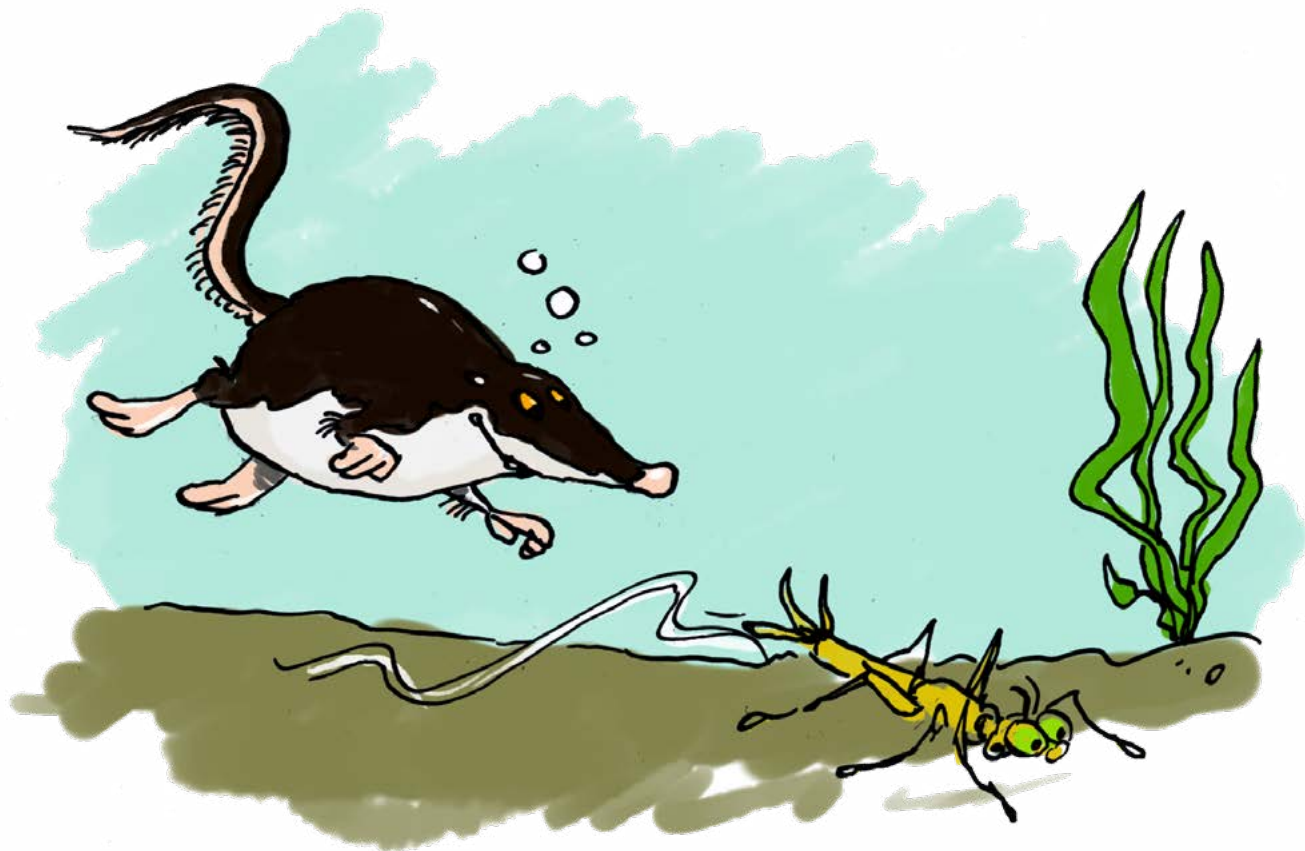


LES CPN DE NORMANDIE
PRÉSENTENT



AFFICHE TON ESPÈCE PROTÉGÉE

AVEC TON CLUB OU TA FAMILLE,
CHOISISSEZ UNE ESPÈCE PROTÉGÉE.

CRÉEZ UNE AFFICHE ILLUSTRÉE POUR LA DÉFENDRE,
TROUVEZ UN SLOGAN, UN PETIT TEXTE
EXPLIQUANT POURQUOI LA PROTÉGER.

LES AFFICHES SERONT EXPOSÉES
AUX RENCONTRES RÉGIONALES 2026.

DANS TOUS LES CLUBS ET FAMILLES CPN DE NORMANDIE

AFFICHE TON ESPÈCE PROTÉGÉE

1 / CHOISISSEZ VOTRE ESPÈCE PROTÉGÉE

Recherchez les espèces protégées ou menacées autour de chez vous. Il y a peut-être une espèce emblématique sur votre territoire ?

N'hésitez pas à penser tous azimuts : oiseaux, insectes, mammifères, espèces liées à un milieu spécifique (eau, landes, tourbières...), plantes...

Peut-être encore connaissez-vous une espèce qui n'est ni menacée ni protégée mais mériterait bien de l'être ?

2 / POURQUOI LA PROTÉGER ?

Faites quelques recherches. Pourquoi cette espèce est-elle en danger ? Les grandes familles de menaces qui pèsent sur les espèces sont généralement :

la destruction des habitats, la pollution des milieux, le réchauffement climatique, la concurrence des espèces exotiques.

3 / COMMENT LES PROTÉGER ?

Une fois votre espèce choisie, renseignez-vous pour savoir quelles sont les mesures utilisées à sa protection. Quelques idées qui œuvrent pour la protection des espèces :

participer à un programme de sciences participatives pour suivre l'évolution des populations,

organiser ou participer à un chantier de restauration des habitats,

ou encore faire connaître cette espèce et les enjeux... en créant cette affiche par exemple !



C'EST QUOI UNE ESPÈCE MENACÉE ?

Certaines espèces sont menacées, c'est-à-dire que leurs populations sont en déclin et elles risquent de disparaître. L'Agence Normandie de la Biodiversité et du Développement Durable a publié la liste des animaux menacés dans la région : [papillons](#), [sauterelles etc](#), [libellules](#), [reptiles](#), [amphibiens](#), [mammifères](#), [oiseaux](#). L'Union internationale de conservation de la nature a aussi publié [la liste des animaux menacés en France](#).



C'EST QUOI UNE ESPÈCE PROTÉGÉE ?

Toutes les espèces menacées ne sont pas forcément protégées. Ce qui fait la protection, c'est la loi pour empêcher la destruction de l'espèce ou de son milieu de vie.

Certaines espèces sont protégées au niveau national, donc dans la France entière.

Les départements peuvent décider d'espèces supplémentaires qui sont protégées sur leur territoire.

Vous pouvez retrouver les différentes [listes d'espèces protégées](#) sur le site de la DRÉAL Normandie.

Ces listes sont un peu austères, mais complètes : plantes et animaux, France et les différents départements normands.

COMMENT PARTICIPER ?

1 / LE CHOIX DE L'ESPÈCE

Au terme de vos recherches, vous pourrez porter votre choix sur une espèce protégée ou menacée. Éventuellement, si elle n'est ni l'un ni l'autre mais qu'elle mériterait de l'être, votre affiche devra expliquer pourquoi.

L'espèce doit aussi être présente (ou disparue) de Normandie. Idéalement, choisissez une espèce proche de vous, de votre territoire.

2 / LA FORME

Votre affiche sera au format A3, pas plus grand, pas plus petit. (Si vous n'avez pas de papier A3, 2 feuilles A4, un peu de scotch et c'est dans la poche !) Utilisez la feuille dans le sens portrait.

Prenez votre temps pour réaliser un brouillon, des tests de mise en page et d'écriture. Faites de beaux dessins et des textes soignés.

Toutes les techniques sont permises : crayons, feutres, collage, peinture, composition graphique... À vous de jouer !

COMMENT PRENDRE SOIN ?

Tout au long de cette opération, n'oubliez pas : les espèces menacées sont... menacées !

Respectez la faune, la flore, le milieu de vie. N'allez pas déranger des espèces animales pour essayer de les voir, cueillir ou déterrer des plantes pour mieux les dessiner.



3 / LE CONTENU

Votre affiche contiendra au minimum :



un dessin de l'espèce

un titre accrocheur

un petit texte présentant l'espèce et pourquoi il est nécessaire de la protéger

4/ ENVOYEZ VOTRE AFFICHE

Pour participer, envoyez votre affiche avant le 31 juillet 2026.

Si vous êtes en mesure de scanner (avec une bonne qualité) votre production, envoyez-la par mail à contact@cpn-normandie.org. Nous nous chargerons de l'imprimer.

Sinon, envoyez-la par courrier à :

CPN de Normandie
Émilise Prim

170 impasse de la Saulnerie
14770 Condé-en-Normandie

Les affiches seront exposées lors des rencontres des CPN de Normandie en août 2026, et tous les participants recevront une petite bricole pour les remercier de leur engagement.



Avec le soutien de la Région Normandie, la DREAL Normandie, le Département de la Seine-Maritime